

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

PIÉ
MONT
CÈVE
NOL

LE JOURNAL AVRIL 2024

UN PROJET DE TERRITOIRE AU SERVICE DES HABITANTS



LE PÔLE
INTERCOMMUNAL
ENFANCE JEUNESSE

À VOS
COMPOSTEURS !

PIÉMONT CÉVENOL,
TERRE DE
CHAMPIONS

PLAQUETTE SAISON
CULTURELLE
PRINTEMPS 2024
À L'INTÉRIEUR

SOMMAIRE

04

La comcom

En bref

Voté en conseil

Ça s'est passé sur le territoire

08

L'aménagement du territoire

Un Scot, pour quoi faire ?

L'ANC, un enjeu pour tous

09

Zoom sur

Le projet de territoire

Le Pôle intercommunal enfance jeunesse

14

Au quotidien

Coup de pouce à la rénovation énergétique

Déploiement des services de proximité

16

Les loisirs

Piémont Cévenol, terre de champions

18

L'environnement

A vos composteurs !

19

Infos pratiques

Expression de l'opposition

20

Save the dates

Le Journal - Parution : avril 2024

Directeur de la publication : Fabien Cruveiller

Rédaction : service communication et services de la CCPC.

Photo de couverture : vue aérienne de Pompignan © Christian Garcia 2024

Conception graphique : Studio Graphème, Cros

Impression : Impact Imprimerie, Saint-Martin-de-Londres

Distribution : SOCOM - Méjannes-les-Alés

ISBN : ISSN 2969-0447

Ce journal de 20 pages est tiré à 10.900 exemplaires et distribué dans l'ensemble des foyers de 34 communes du Piémont Cévenol.

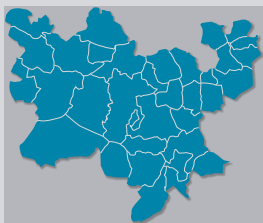
Il est également disponible en version numérique sur www.piemont-cevenol.fr

Ce journal est imprimé sur papier PEFC, avec des encres à base d'huiles végétales par un imprimeur certifié ISO 14001.



HOMMAGE

Le Piémont Cévenol est en deuil. Notre collègue François Merillac nous a quittés le mardi 5 mars dernier. Très investi au quotidien, il était consciencieux et avait à cœur son métier au sein du service déchets. Agents et élus de la communauté de communes tiennent aujourd'hui à lui rendre hommage et adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille.



UN TERRITOIRE 34 Communes

MAIRIES

Aigremont	04 66 83 00 80
Bragassargues	04 66 77 30 98
Brouzet-les-Quissac	04 66 77 30 28
Canaules-et-Argentières	04 66 77 31 04
Cardet	04 66 83 81 42
Carnas	04 66 77 32 74
Cassagnoles	04 66 83 41 25
Cognac	04 66 85 27 88
Conqueyrac	04 66 77 20 81
Corconne	04 66 77 32 57
Cros	04 66 77 24 70
Durfort	04 66 77 50 56
Fressac	04 66 77 57 86
Gailhan	04 66 80 12 50
La Cadière-et-Cambo	04 66 77 23 94
Lédignan	04 66 83 40 26
Liouc	04 66 77 30 44
Logrian-Florian	04 66 77 34 13
Maruéjols-Les-Gardons	04 66 83 44 18
Monoblet	04 66 85 24 97
Orthoux-Serignac-Quilhan	04 66 77 80 96
Pompignan	04 66 77 21 88
Puechredon	04 66 77 19 33
Quissac	04 66 77 30 02
Saint-Bénézet	04 66 83 43 22
Saint-Felix-de-Pallières	04 66 61 64 45
Saint-Hippolyte-du-Fort	04 66 77 22 24
Saint-Jean-de-Crieulon	04 66 77 34 96
Saint-Nazaire-des-Gardies	04 66 77 11 92
Saint-Théodorit	04 66 77 48 65
Sardan	04 66 77 83 87
Sauve	04 66 77 50 19
Savignargues	04 66 83 42 78
Vic-le-Fesq	04 66 77 82 91

ÉDITO



© Audrey Lamure

“ Depuis 2013, élus et agents agissent avec sérieux et responsabilité afin de rendre le Piémont Cévenol toujours plus dynamique et attractif. ”

Madame, Monsieur,

Depuis 2013, élus et agents agissent avec sérieux et responsabilité afin de rendre le Piémont Cévenol toujours plus dynamique et attractif.

Notre actualité marquée par le lancement de la saison culturelle, l'ouverture du centre aquatique ou encore l'organisation d'olympiades familiales en est l'illustration.

Dans cette édition, vous retrouverez également un point d'étape sur la mise en œuvre de notre projet de territoire dont les orientations sont axées autour **de trois priorités.**

En premier lieu, consolider un socle de services aux familles se traduit notamment aujourd'hui par notre volonté d'étoffer nos équipements dédiés à la jeunesse.

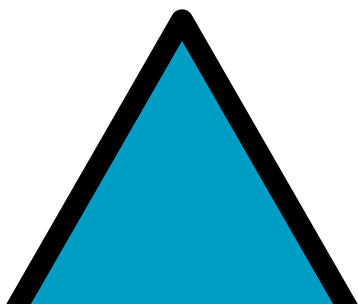
Parallèlement, promouvoir un développement économique et territorial ambitieux représente un autre enjeu majeur auquel nous entendons répondre à travers différents projets et dispositifs pour accueillir et accompagner les acteurs économiques.

Enfin, Poursuivre une transition énergétique et environnementale courageuse constitue un engagement fort qui s'incarne à travers diverses actions comme le déploiement des outils de compostage, individuel ou collectif.

Pleinement mobilisés, c'est ainsi que nous continuons à œuvrer en faveur du cadre de vie et d'un aménagement durable de notre territoire rural du Piémont Cévenol.

Fabien Cruveiller

Président de la communauté
de communes du Piémont Cévenol



EN BREF

EN SAVOIR
 +

 SUR LES AIDES
 FINANCIÈRES SUR
 LE SITE INTERNET


NOUVEAU RÈGLEMENT D'AIDES AUX ENTREPRISES



Le renforcement de la compétence économique des intercommunalités impulsé par la Loi NOTRe en 2015 a permis à la communauté de communes de développer sa politique locale en faveur des entreprises, par la création en 2018 d'un règlement d'aide à l'implantation, l'investissement immobilier et au développement des projets économiques.

Le 31 janvier 2024, le conseil communautaire a voté un nouveau règlement prenant en compte l'ensemble du territoire. Les secteurs d'activités ont été également déployés à ceux du tourisme, de l'agriculture, du commerce et des associations employeuses. Ce soutien financier favorise l'attractivité du territoire et la création d'emploi, permet l'accès à l'ensemble des dispositifs d'aides institutionnels, a un effet levier pour d'autres financements et accélère la transition écologique. ●



dev-economique@piemont-cevenol.fr
06 45 85 48 46

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ENFANCE JEUNESSE



Situé à Quissac, l'Espace enfance jeunesse qui accueille actuellement le centre de loisirs intercommunal « Les Frimousses » va bénéficier d'une extension. Il va ainsi englober les locaux de l'ancien centre médico-social mis à disposition gracieusement par la mairie de Quissac. Des travaux d'aménagement vont être entrepris pour créer notamment une salle de sieste de 31m² avec 25 couchages possibles, un espace 0-3 ans, l'insonorisation des espaces, des sanitaires adaptés, une salle pour le personnel et un bureau.

Par ailleurs, des travaux de rénovation pour améliorer la performance énergétique vont être effectués suite au conclusion d'un audit diligenté par la CCPC.

Ce nouvel espace permettra à terme d'accueillir les ateliers itinérants du Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) et ceux du Relais Petite Enfance (RPE) tout au long de l'année. Le conseil communautaire a sollicité pour cette opération évaluée à 390.240€ HT des financements auprès de la CAF et de l'Etat. Une fois ceux-ci acquis, les travaux pourraient être lancés dans le dernier trimestre 2024. ●

ACCÈS EN DÉCHÈTERIE : BIENTÔT DES BADGES

Environ 93.000 passages ont été comptabilisés en 2022 dans nos déchèteries intercommunales. Implantées à Liouc, Saint-Hippolyte-du-Fort et Saint-Bénézet, elles sont accessibles gratuitement aux particuliers, aux associations et aux communes du Piémont Cévenol. Les apports des professionnels, sont quant à eux payants.

Actuellement, l'accès aux déchèteries s'effectue sur présentation d'une carte nominative délivrée sur demande par sa commune de résidence. D'ici la rentrée 2024, le système d'accès annuel change avec la mise en place de barrières et de badges électroniques.

Il permettra la régulation de l'accès, en fonction de l'affluence, des entrées et des sorties, permettant de réduire les risques d'incidents et de mauvaise circulation sur le site, avec pour conséquence une plus grande disponibilité des agents pour leur véritable fonction de conseil auprès des usagers. Cela aura pour conséquence directe une qualité de tri nettement améliorée qui limite les risques d'un besoin de sur-tri coûteux. Autre effet positif, l'identification plus facile de la provenance des usagers et ainsi la réduction drastique des fraudes et abus. ●



Service DM - 04 66 35 99 30

**OUVERTURE
LE 13 MAI**

RÉOUVERTURE DU CENTRE AQUATIQUE



Après 3 années de fermeture liées au Covid et aux travaux de réhabilitation, le nouveau centre aquatique intercommunal Maurice Perry a ouvert ses portes en 2023. Situé au cœur du village de Quissac, il a accueilli plus de 1000 élèves de 6 écoles maternelles, 8 écoles primaires et 2 collèges et comptabilisé au total 16.000 entrées. En 2024, les usagers bénéficieront d'une offre plus large et plus qualitative : davantage de cours de natation pour les enfants, des stages à la semaine durant la période estivale et l'ouverture de lignes d'eau spécifiques à la pause méridienne ainsi qu'en matinée en plus des habituels créneaux de fin de journée. L'aquaGym et aquaFitness seront complétés par des activités d'aquaBike, d'aquaStep ainsi que des cours de natation adultes. Enfin, une attention particulière sera portée aux personnes souhaitant vaincre leurs craintes dans l'eau avec un cours d'aquaPhobie. Un nouveau système de réservation en ligne disponible sur le site web de la CCPC facilitera les démarches des usagers. Les plannings et tarifs seront disponibles en avril et la réservation effective à la fin avril. Rendez-vous le lundi 13 mai pour l'ouverture au public. ●

VOTÉ EN CONSEIL !

LUTTER contre la pauvreté



Parmi les 10 départements les plus pauvres de France figure le Gard. L'État a souhaité soutenir des communautés de communes rurales volontaires qui voudraient se lancer dans une démarche active de lutte contre la pauvreté dans leur territoire. Les conseillers communautaires ont décidé de répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et participer à cette stratégie nationale en faveur des plus vulnérables.

Ainsi, à compter de 2024, la communauté de communes s'est engagée sur 2 ans, dans le cadre d'une convention, à dresser un état des lieux des enjeux de lutte contre la pauvreté et mettre en œuvre dans un second temps un plan d'actions concrètes. Objectifs : lutter contre la pauvreté et prévenir la précarité sur les thématiques de l'égalité des chances dès les premiers pas, l'accès aux droits, la jeunesse, la santé, l'accompagnement vers l'activité. L'Etat a accordé pour cette opération un financement de 80.000€.

DEMANDE DE SUBVENTIONS en faveur de l'eau et l'assainissement

Le transfert obligatoire des compétences « eau et assainissement » doit être effectif au 1^{er} janvier 2026. La CCPC, assistée du Conseil départemental du Gard, a décidé de lancer des études préalables à cette opération particulièrement impactante sur le plan organisationnel, financier et environnemental.



Ainsi, une demande de subventions a été sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil départemental du Gard pour financer la 1^{re} étape de la procédure qui se scinde en 3 étapes prévisionnelles : en 2024, réalisation d'un « Schéma organisationnel et financier », pour connaître la situation des communes et des Syndicats de la CCPC et décider de la structuration future de l'EPCI. En 2025, une phase de réalisation d'un « Schéma stratégique d'alimentation en eau potable et d'assainissement » à l'échelle de l'EPCI. Enfin en 2025 et 2026, la conduite d'une nouvelle étude organisationnelle et financière, plus opérationnelle, afin de préparer concrètement le transfert. A l'issue, les travaux et actions du Schéma stratégique d'alimentation en eau potable et d'assainissement seront engagés. ●

PRIME du pouvoir d'achat

La communauté de communes va donner un coup de pouce à la rémunération de ses agents, pour compenser l'impact de l'inflation et la hausse significative des prix. Le conseil communautaire a en effet voté en décembre 2023 le versement d'une prime exceptionnelle. Elle s'élèvera à 50 % du montant maximum prévu par décret, proratisé en fonction du temps de travail et/ou de présence dans la collectivité. 98 % des agents publics vont ainsi pouvoir en bénéficier. Le montant de la prime s'échelonne de 150 à 400€. Elle sera versée au 1^{er} semestre 2024 et représente une enveloppe de 48.000€.



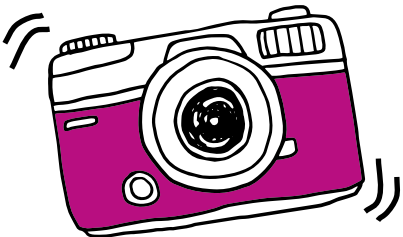
UNE GESTION BUDGÉTAIRE rigoureuse

Suite au séminaire finances qui s'est tenu à Carnas le 14 février au cours duquel une trentaine d'élus ont pu échanger sur les résultats de l'année écoulée et évoquer les perspectives budgétaires jusqu'en 2026, le conseil communautaire de mars a approuvé les comptes administratifs et de gestion de l'ensemble des budgets de la communauté de communes. Ceux-ci font apparaître un excédent de fonctionnement de 2,8 millions d'euros qui facilitera la réalisation des futurs équipements ciblés dans le projet de territoire. ●

DEMANDES DE FINANCEMENT pour l'extension des centres de loisirs

Face aux demandes des familles de plus en plus nombreuses, la CCPC a décidé d'augmenter le nombre de places d'accueil en centres de loisirs à travers l'extension des centres de Sauve et de Quissac. Le conseil communautaire a sollicité des financements auprès de la CAF, du Conseil départemental du Gard et de l'État et au titre du Fonds vert afin de prendre en compte les enjeux environnementaux. L'évolution des infrastructures intercommunales est nécessaire afin de répondre de façon efficiente aux enjeux de demain et notamment celui de la démographie. Une stratégie a ainsi été mise en place autour de la création d'un nouvel équipement à Saint-Hippolyte-du-Fort : le Pôle Intercommunal enfance jeunesse. ●

ÇA S'EST PASSÉ SUR LE TERRITOIRE



12 OCT.



GESTION DURABLE DES DÉCHETS

Réunion d'information à Durfort.
Objectif : repenser le système des bennes collectives grises qui contiennent trop de déchets organiques et réduire le coût de traitement des ordures ménagères. La solution présentée par le maire de la commune ainsi que le président de la communauté de communes : distribuer des bacs individuels pour équiper et responsabiliser les habitants à une gestion plus écocitoyenne de leurs déchets.

12 DÉC.



SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT ENTRE ENFANTS

Animateurs, professeurs, infirmières scolaires ont pu participer à une journée de sensibilisation à cette problématique du harcèlement entre enfants. Dispensée conjointement par la Gendarmerie de Quissac et l'association ALPHE, cette rencontre a permis d'éclairer les professionnels du territoire présents sur la nature et l'évolution des pratiques de harcèlement en milieu scolaire et les actions d'accompagnement existantes.

21 NOV.



SOIRÉE À THÈME AUTOUR DU LANGAGE

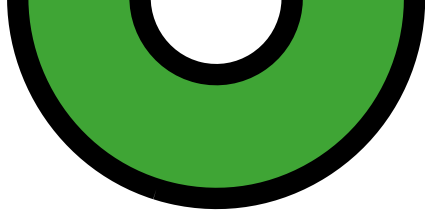
Dernière soirée des Rendez-vous de l'enfance réussie avec une conférence et discussion passionnante sur le développement du langage chez l'enfant. La trentaine de parents, grands-parents, médecins, éducateurs, professionnels de crèche, assistantes maternelles ont pu interagir avec l'orthophoniste Corinne Picariello.

DU 20 AU 24 JANV.



NUITS DE LA LECTURE : LE CORPS À L'HONNEUR

Un début d'année qui célèbre le plaisir de lire avec cette manifestation nationale. Les Nuits de la lecture 2024 avaient pour thème : le corps pour faire écho aux Jeux Olympiques qui auront lieu cet été en France. Bibliothécaires et bénévoles du réseau de lecture publique intercommunale ont débordé d'imagination pour proposer aux familles un superbe programme !



CCCCC
29 JANV.



SOUTIEN AU MONDE AGRICOLE

A l'appel de l'AMF30, l'association des Maires et des présidents d'intercommunalités du Gard, les élus du Piémont Cévenol se sont mobilisés lors d'un rassemblement à Nîmes en soutien et aux côtés des agriculteurs.

CCCCC
9 FÉV.



SIGNATURE CONVENTION BOURGS CENTRES

3 communes du Piémont Cévenol (re)signent le contrat Bourgs-centres Occitanie. Sauve, hôte de la rencontre, intègre le dispositif, tandis que les communes de Quissac et de Saint-Hippolyte-du-Fort, mais également celle du Vigan ont renouvelé le contrat avec la Région. Il permet aux petites communes rurales de bénéficier de cofinancement pour développer des services et des équipements de qualité et répondre aux besoins des populations.

CCCCC
6 FÉV.



POINT JUSTICE : NOUVEAU SERVICE

La présidente du Conseil Départemental de l'Accès au Droit et Présidente du Tribunal judiciaire de Nîmes et le Président de la CCPC ont signé une convention de partenariat pour l'installation d'un Point-Justice à Quissac au sein de la Maison France Service intercommunale du Piémont Services. Un nouveau service gratuit qui facilitera l'accès aux démarches judiciaires et aux conseils juridiques pour les habitants du territoire.

CCCCC
9 MARS



JOURNÉE DES FEMMES

A l'occasion de la journée des droits de la femme et du printemps des poètes, la médiathèque Olympe de Gouges a mis à l'honneur des femmes artistes des Cévennes. Création avec le public d'une fresque intergénérationnelle animée par les peintres muralistes Zoé Figeac et Laure Fournier, expos photos de Fabienne Forel et lecture musicalisée de poésie par Marie-Claire Mazeillé.

Un SCoT, POUR QUOI FAIRE ?

Depuis juin 2020, la communauté de communes du Piémont Cévenol s'est engagée par délibération en conseil communautaire dans la création d'un Schéma de Cohérence Territoriale : le SCoT.



Ce document d'urbanisme permet d'établir un projet de territoire concret qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique et les transitions écologiques, énergétiques, démographiques, numériques..

Différents rendez-vous ont été organisés : première session d'ateliers, enquête auprès des communes, comités techniques, concertation, travaux des élus et des services de la communauté de communes... Ils ont permis de dessiner plusieurs orientations pour le futur SCoT avec trois ambitions et défis à relever : faire du Piémont Cévenol un territoire solidaire acteur de son développement, engagé dans l'adaptation au changement climatique, rural et innovant.

Le SCoT est composé d'un diagnostic territorial, d'un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et d'un Document d'Orientatation et d'Objectif (DOO).

Le PAS doit permettre d'accélérer les transitions écologiques, énergétiques et climatiques, de créer une offre d'habitat,

de services et de mobilités adaptés aux nouveaux modes de vie, de développer l'activité agricole contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux en circuits courts et de préserver la qualité des espaces naturels et des paysages.

Autre défi à relever : la gestion économe de l'espace limitant l'artificialisation des sols. Pour rappel, il s'agit de la transformation d'un sol à caractère Naturel, Agricole ou Forestier (NAF) par des actions d'aménagement, pouvant entraîner son imperméabilisation. La loi Climat-résilience a en effet prévu la réduction de moitié, en dix ans (2021-2031) du rythme d'artificialisation en France pour atteindre d'ici 2050 « Zéro artificialisation nette ».

Aujourd'hui, le SCoT arrive dans sa phase finale avec l'intégration de la loi Climat et Résilience et le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) avec comme objectif l'approbation début 2025.

EN SAVOIR

TÉLÉCHARGEZ
LA PLAQUETTE
DU SPANC

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, UN ENJEU POUR TOUS

Anciennes ou mal entretenues, les installations d'assainissement non collectif (ANC) peuvent être défectueuses et constituer un danger pour la santé des personnes ou un risque de pollution de l'environnement.

La communauté de communes, dans le cadre de ses missions, assure pour le compte de ses 34 communes membres le contrôle de tous les systèmes d'ANC (collecte, traitement, épuration, infiltration, rejet des eaux usées domestiques) des habitations.

Pourquoi un contrôle ?

Toute installation doit être conforme aux normes pour un fonctionnement optimal. Toutes les eaux usées de son habitation doivent être collectées et évacuées, généralement vers une fosse septique. Cette fosse doit être vidangée régulièrement, c'est-à-dire lorsque le volume de boues atteint plus de 50 % du volume total, sinon le traitement ne se fait plus. Enfin, les eaux prétraitées passent par une phase d'infiltration.

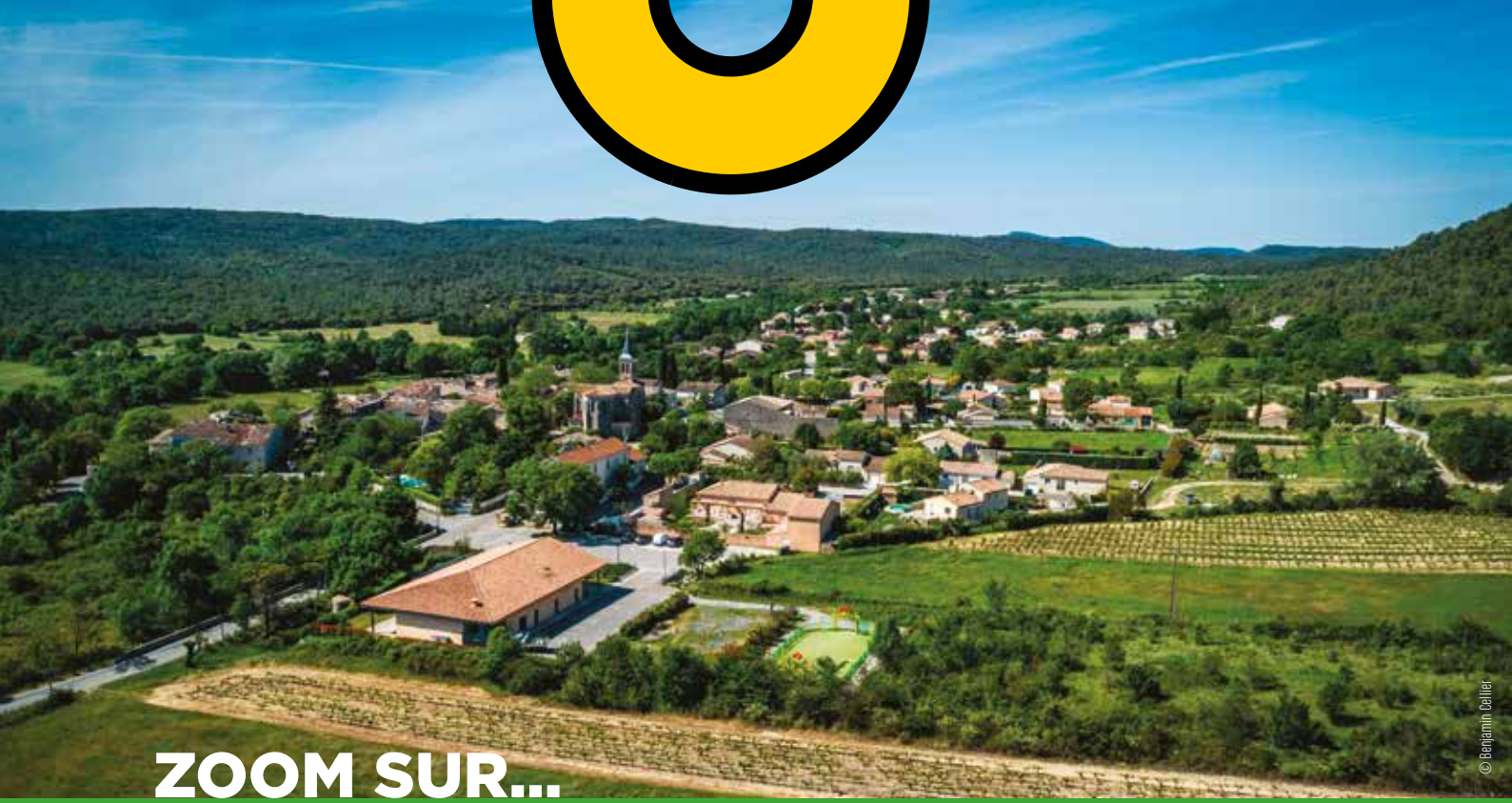
Comment ça se passe concrètement ?

En prenant rendez-vous avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), un technicien vient vérifier la conformité de conception des ouvrages par rapport aux prescriptions réglementaires. Il peut vous assister, vous accompagner lors de la réalisation d'un nouveau système d'épandage ou d'une réhabilitation.



D'INFOS ET RENDEZ-VOUS

Service SPANC : 04 66 93 06 12
spanc@piemont-cevenol.fr



© Benjamin Cellier

ZOOM SUR...

UN PROJET DE TERRITOIRE au service des habitants

Depuis sa création, la communauté de communes du Piémont Cévenol agit pour offrir à ses habitants un territoire vivant et attractif en développant des services de qualité et de proximité.

En 2017, les élus communautaires ont élaboré un projet de territoire, véritable feuille de route qui traduit l'ambition politique en faveur du Piémont Cévenol et de ses habitants. Il permet de définir les enjeux importants et les moyens financiers à mobiliser.
Après 6 ans, il convient de dresser un premier état d'avancement des différentes opérations, faire le point sur les engagements tenus et les projets à venir.

1 PROJET DE TERRITOIRE – 4 AXES

**CONSOLIDER UN SOCLE
COMMUN DE SERVICES
À LA POPULATION**

**ASSURER LE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE**

**PROMOUVOIR
LE TERRITOIRE ET SON
IDENTITÉ**

**PRÉSERVER LE CADRE DE VIE
DU TERRITOIRE À TRAVERS
UN AMÉNAGEMENT DURABLE**

LES PROJETS, SCHÉMAS ET PLANS QUI STRUCTURENT L'ACTION POLITIQUE

- PLPDMA** – Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- PCAET** – Plan Climat Air Energie Territorial
- PST** – Projet Social Territorialisé
- SCoT** – Schéma de Cohérence Territorial
- PAT** – Projet Alimentaire territorial
- PAPI** – Programme d'Actions de Prévention des Inondations

L'ESSENTIEL DE L'AXE N° 1

CONSOLIDER UN SOCLE COMMUN DE SERVICES À LA POPULATION

Depuis sa création, le Piémont Cévenol porte une politique volontariste en faveur du déploiement des services publics de proximité liés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, l'emploi, la culture, la gestion des déchets et le développement d'infrastructures sportives qui touchent un large public.

TOP des ACTIONS PROGRAMMÉES

RÉALISÉES

- **Création** de 2 centres de loisirs à Saint-Hippolyte-du-Fort et Lédignan
- **Augmentation** de la capacité d'accueil dans les crèches
- **Création** de la médiathèque intercommunale à Saint-Hippolyte-du-Fort et mise en place d'un réseau et d'une navette avec les bibliothèques municipales
- **Mise en accessibilité** des bâtiments intercommunaux aux Personnes à Mobilité Réduite
- **Réhabilitation** de la piscine intercommunale à Quissac
- **Création** d'une Maison France Services itinérante
- **Amélioration** des conditions d'accueil et de sécurité dans les déchèteries de Saint-Hippolyte-du-Fort et Liouc
- **Installation** d'éclairage LED au stade de Quissac
- **Dématérialisation** de certains services : paiement de la taxe de séjour, réservation et paiement dans les centres de loisirs, déclaration d'urbanisme et catalogue de livres en ligne

EN COURS

- **Réhabilitation** de l'Espace enfance Jeunesse à Quissac
- **Création** d'un pôle intercommunal enfance jeunesse à Saint-Hippolyte-du-Fort
- **Extension** du centre de loisirs à Sauve
- **Mise en place** de badges électroniques pour accéder aux déchèteries
- **Mise en place** d'une plateforme de paiement et de réservations en ligne des activités au centre aquatique intercommunal
- **Réhabilitation** de la déchèterie de Saint-Bénézet
- **Installation** d'éclairage LED au stade de Sauve et Lédignan



LE PROJET DE TERRITOIRE

1^{er} janvier 2013

Création de la communauté
de communes du Piémont Cévenol

Juillet 2015

État des lieux et diagnostic réalisés
avec l'appui d'un cabinet d'étude

L'ESSENTIEL DE L'AXE N°2

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Commerçants, artisans, prestataires de service, prestataires touristiques, agriculteurs... L'intercommunalité soutient activement le dynamisme économique.



TOP des ACTIONS PROGRAMMÉES

RÉALISÉES

- **Implantation** de 17 entreprises et 2 en projets dans la Zone d'activités à Sauve
- **Installation** de 9 entreprises dans la Zone d'activités 1 de Saint-Hippolyte-du-Fort
- **Implantation** de 4 nouvelles entreprises dans la Zone d'activités de Liouc
- **Réalisation** d'un inventaire des Zones d'activités présentes sur tout le territoire
- **Soutien financier** aux entreprises en période COVID avec le Fonds LOCCAL
- **Vote d'un Fonds d'aides** aux entreprises en 2018
- **Création** d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en faveur de l'alimentation durable
- **Soutien** de l'agriculture en circuits courts
- **Valorisation** de l'Économie Sociale et Solidaire
- **Développement et valorisation** des filières d'emploi (forum et découverte des métiers, participation à des salons ...)

EN COURS

- **Développement des Zones d'activités** : le dernier terrain sous compromis de vente à Sauve
- **Recensement** de l'offre et la demande sur l'immobilier d'entreprises
- **Évolution** du Fonds d'aides aux entreprises
- **Création de la Zone d'activités 2** de Saint-Hippolyte-du-Fort : en attente des autorisations et arbitrages environnementaux et hydrauliques des services de l'État
- **Extension de la Zone d'activités** de Liouc : en phase d'étude
- **Mise en place** des Rendez-vous des entreprises
- **Mise en œuvre** des actions du PAT



27 Juillet 2017

Adoption du projet de territoire en conseil communautaire



2024

Séminaire finances pour réajuster la programmation budgétaire pluriannuelle



ON EST ICI



2025

Vote du SCoT qui conditionne le prochain projet de territoire

L'ESSENTIEL DE L'AXE N°3

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE ET SON IDENTITÉ

Le Piémont Cévenol est un territoire rural d'arrière-pays, marqué par son histoire, tant sur le plan patrimonial que géographique et qui bénéficie également d'espaces naturels, d'aménagement et d'infrastructures pour pratiquer des activités de plein air.

TOP des ACTIONS PROGRAMMÉES

RÉALISÉES

- **Création** d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique de la CCPC
- **Lancement** d'un nouveau site internet moderne et ergonomique
- **Implantation** de panneaux d'entrée de territoire
- **Déploiement** d'un réseau de 500km de sentiers de randonnée balisés
- **Création** de 5 boucles cyclo touristiques de 43 à 112 km
- **Développement** de 4 circuits d'interprétation autour de la soie
- **Implantation** de 3 bornes numériques d'informations touristiques
- **Réhabilitation** de petits patrimoines remarquables des communes (fontaines, lavoirs, calades, ponts...)
- **Organisation** d'évènements sportifs
- **Développement** d'une politique culturelle accessible à tous avec des spectacles itinérants gratuits
- **Obtention** du classement de l'Office de Tourisme Intercommunal

EN COURS

- **Lancement** d'un nouveau site internet de l'office de Tourisme Intercommunal
- **Création** d'un sentier d'interprétation autour du Vidourle



UN PROJET À LA LOUPE

Interview
Virginie Agniel,
Vice présidente

déléguée à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

Quel est le prochain projet structurant du projet de territoire ?

Dans le cadre de son projet de territoire, la communauté de communes du Piémont Cévenol souhaite se doter d'un nouvel équipement. Ce dernier se situera sur la commune de Saint-Hippolyte-du-fort et devrait accueillir les services dédiés aux enfants et à la famille, en l'occurrence le

centre de loisirs intercommunal les Aventuriers, le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) et les ateliers du Relais Petite Enfance.

Pour réaliser cette opération, la commune de Saint-Hippolyte-du-fort cède gracieusement une parcelle de près 2200 m² qui se situe sur la route de Ganges. Les caractéristiques spécifiques de ce terrain ont conduit la communauté de communes à confier une étude de pré-faisabilité au cabinet EPIC. Les résultats favorables de celle-ci ont été présentés lors de la conférence des maires de novembre 2023.

Le montant des travaux est estimé à plus

de 2 500 000€ HT. La communauté de communes sollicitera dans les prochains mois le soutien financier de l'Etat, de la Région Occitanie, du Conseil département du Gard, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA Languedoc et de l'Europe.

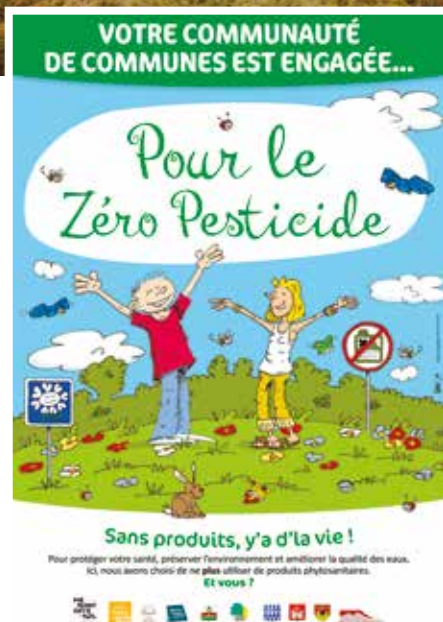
Quelle est la prochaine étape ?

Accompagné du cabinet EPIC, il s'agira de lancer un concours d'architecture avec la mise en concurrence de maîtres d'œuvres. Cette procédure permettra aux membres du jury de se prononcer sur la passation d'un contrat de maîtrise d'œuvre.

L'ESSENTIEL DE L'AXE N°4

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DU TERRITOIRE À TRAVERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE

La transition énergétique et écologique est également au cœur de ce projet avec une dimension transversale et territoriale qui guide en permanence l'action publique et les choix stratégiques de notre intercommunalité



RÉALISÉES

- **Mise en place** du dispositif Zéro phyto avec entretien des espaces extérieurs sans pesticides
- **Partenariat** avec la Recyclerie à Saint-Hippolyte-du-Fort
- **Accompagnement** des communes avec un conseiller en énergie partagé
- **Instruction** pour le compte des communes des autorisations d'urbanisme
- **Prise en charge** de la compétences GEMAPI pour le risque inondation
- **Contrôle** des assainissements autonomes

EN COURS

- **Accompagnement** des communes de Quissac, Saint-Hippolyte-du-Fort, Sauve dans le développement urbain avec les dispositifs Bourg centres et Petites Villes de demain.
- **Renouvellement** des véhicules thermiques par des électriques
- **Réalisation** d'audits et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments intercommunaux (Travaux, rénovation et achat de matériel adapté)
- **Mise en place** d'aires de covoiturage
- **Installation** d'un mini-parc photovoltaïque (à l'ancienne déchèterie à Sauve, toiture bâtiments..)
- **Étude du transfert** de la compétence eau et assainissement en 2026
- **Développement** d'aires de compostage collectif
- **Élaboration** d'un programme d'actions dans le cadre du PAPI III pour protéger les populations du risque inondation
- **Extension** du sentier du Vidourle



LE PÔLE INTERCOMMUNAL ENFANCE JEUNESSE





AU QUOTIDIEN

**PERMANENCES PHYSIQUES
DU GUICHET RÉNOV'OCCITANIE**
(sur rendez-vous)

Saint-Hippolyte-du-Fort
mardi de 14h00 à 17h30

Quissac
jeudi de 15h30 à 19h00

© ADP/STOCKS

COUP DE POUCE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

Hausse des prix de l'énergie, obligations légales pour les propriétaires bailleurs, impact sur l'environnement...

Autant de bonnes raisons de rénover son habitation.

En Piémont Cévenol, deux structures sont là pour vous accompagner. Le conseiller du guichet Renov'Occitanie pourra vous donner des informations gratuites et neutres sur les éléments techniques et les aides mobilisables pour votre projet de rénovation. Les agents des maisons France Services (intercommunale et communale) quant à eux, vous viendront en aide administrativement pour créer un compte et suivre le dossier en ligne.

MaPrime Rénov, une aide financière de l'État

Principale aide de l'État, le dispositif MaPrimeRénov' permet de financer l'amélioration de la performance énergétique de votre habitation. Chaque logement est différent. Chaque rénovation est unique. MaPrimeRénov' s'adapte à votre situation.

Pour qui ? les propriétaires occupants et bailleurs quel que soit leur revenu. Les copropriétaires ont aussi la possibilité de bénéficier des aides de l'État.

Quelle aide ? 30 à 90 % du montant des travaux en fonction des revenus du ménage et de l'ampleur du projet.

Pour quoi ? Les travaux d'isolation, le changement de chauffage, l'installation de nouvelles menuiseries...

Profitez de l'expertise technique du guichet Renov'Occitanie pour définir vos travaux.

Bon à savoir

Depuis 2022, un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est exigé avant toute vente ou de mise en location d'un logement. A partir de 2025, les propriétaires ne pourront plus mettre en location les logements énergivores ayant une étiquette énergétique égale ou inférieure à la classe G. Progressivement, les autres classes énergétiques seront également interdites à la mise en location : en 2028 l'interdiction s'élargira aux logements classés F et aux logements classés E en 2034.

Allez rencontrer nos conseillers du CPIE du Gard et des maisons France Services.

**14 MAI : 18H30 FOYER DE QUISSAC
RENCONTRE SUR « LA RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE ET LE CONFORT D'ÉTÉ »**

QUELQUES CHIFFRES

305 OPÉRATIONS
de rénovation énergétique
sur le territoire en 2023

974 000€
DE SUBVENTION

MaPrimeRénov' attribuée
aux ménages

650 MÉNAGES
rencontrés par le conseiller
du CPIE du Gard

Infos pratiques

Permanences téléphoniques
04 66 52 78 42 – Mardi et jeudi
9h00-12h30 et 14h00-17h30.

Piémont Services à Quissac
04 66 93 30 16 – Du lundi au vendredi
8h45-12h30 et 13h30-16h30

France Services Saint-Hippolyte-du-Fort
04 66 77 19 30 – Du lundi au mardi
8h30-12h00 13h30-17h30.
8h30-12h00 et 13h30-16h00 – Le mercredi



DÉPLOIEMENT DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Ouverture d'un Point-Justice à Quissac

Après la signature d'une convention de partenariat le 6 février 2024, un Point-Justice a ouvert à Quissac dans les bureaux du Piémont Services Intercommunal. Toutes les prestations sont gratuites et confidentielles.



point-justice
informer, orienter, aider



UN POINT-JUSTICE C'EST :

Quoi ?

Un espace d'écoute, d'information et d'accompagnement veillant à assurer un égal accès à la justice pour tous les citoyens.

Pour Qui ?

Toute personne ayant besoin d'une aide personnalisée ou d'informations dans ses démarches juridiques en matière de droits et d'obligations, sur la justice et son fonctionnement et les modes de règlement amiable des conflits.

Par Qui ?

Des avocats : pour informer, avoir un conseil juridique et faire un point sur une difficulté juridique.

Une association d'aide aux victimes : l'AGAVIP, pour informer, être à l'écoute et suivre des victimes dans leur parcours

judiciaire. Elle s'adresse aux victimes au sens pénal ou aux proches victimes collatérales (Vols, violences intrafamiliales, agressions, accidents de la circulation, ...)

Un conciliateur de justice : démarche préalable obligatoire avant toute demande en justice pour les litiges dont le montant demandé est inférieur à 5000€ ou lorsque l'objet du litige est un conflit de voisinage ou un problème de copropriété.

Un défenseur des droits : pour défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et pour permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits (droits de l'enfant, de lutte contre les discriminations...)

Quand ?

Avocats : tous les 2^e lundis du mois.

AGAVIP : tous les premiers mardis du mois. Le défenseur des droits et un conciliateur de justice doivent proposer leurs services très prochainement.

Où ?

Piémont services :
19 avenue du 11 novembre
(Ancien Trésor Public) à Quissac

Comment ?

Rendez-vous gratuit à prendre directement à l'accueil ou par téléphone au 04 66 93 30 16, ou sur piemont-services@piemont-cevenol.fr

NUMÉRIQUE : UN CONSEILLER VOUS ACCOMPAGNE !



En France, 13 millions de nos concitoyens sont éloignés du numérique. Depuis 2021, Michaël Palop, le conseiller numérique sillonne les communes du Piémont Cévenol pour favoriser l'inclusion numérique auprès de tous les publics.

Fort du succès de ses interventions, la CCPC a renouvelé son contrat pour 3 années supplémentaires afin de continuer son travail de proximité et aller à la rencontre des administrés.

QUELQUES CHIFFRES

635 ATELIERS collectifs

464

ATELIERS individuels

1300 PERSONNES

accompagnées

Le conseiller numérique assure 3 grandes missions :

- **Soutenir** les personnes dans leurs usages quotidiens du numérique (travailler à distance, vendre ou acheter en ligne, prendre RDV en ligne chez le médecin...).
- **Sensibiliser** aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques. (S'informer et vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux).
- **Permettre** aux usagers de s'autonomiser pour réaliser des démarches administratives en ligne (actualisation France Travail, déclaration d'impôts, demander une nouvelle carte vitale...).

D'INFOS

Contactez Michaël Palop au 07 87 04 92 97 ou votre Mairie pour vous inscrire.

Point Écoute-Jeunes

La Mission Locale Garrigue et Cévennes a ouvert un point écoute aux jeunes de 12 à 25 ans et/ou à leurs parents avec le soutien de la CAF du Gard. Un psychologue est à l'écoute pour vous aider, vous accompagner, vous soutenir, vous informer.



Infos pratiques

Permanences anonymes et gratuites :

- Quissac : jeudi 9h-12h au collège.
 - Saint-Hippolyte-du-Fort : mardi 9h-13h au Relais Emploi du Piémont Cévenol.
 - Lédignan : les 1ers et 3es mercredis du mois 9h-12h à la mairie.
- RDV auprès de Laurent Fillit au 04 66 77 65 57 ou lui écrire à pointecoute@mlgc.fr.



PIÉMONT CÉVENOL, terre de champions

À l'approche des Jeux Olympiques, petit tour d'horizon de champions sportifs du Piémont Cévenol. Des retrouvailles avec nos « Graines de champions » interviewés dans de précédents numéros, de nouvelles rencontres mais également l'interview d'un athlète hors norme : l'ultra-triathlète Pascal Pich. Un homme aux multiples victoires et records, un titan au mental d'acier qui repousse les limites de son corps et aime se lancer des défis extrêmes.

Quel est votre rapport au sport et qu'est-ce qui vous a amené à pratiquer cette discipline ?

Passion, performance et dépassement de soi résument assez bien ma conception du sport. Je pratiquais le judo à un niveau national et j'ai connu plusieurs périodes de blessure consécutives. Découvert par hasard, j'ai eu le coup de cœur pour l'ultra-triaathlon. J'avais déjà une base en cyclisme et course à pied. Je me suis perfectionné en natation. J'ai essayé ... et ça donne 37 ans de pratique.

Quel est votre quotidien d'athlète de haut niveau ?

C'est très variable suivant l'objectif. Je fais preuve de beaucoup de rigueur et d'assiduité : au moins 20h d'entraînement par semaine accompagné d'une diététique très stricte basée sur un appauvrissement de mon corps en sucre. En revanche lors des périodes de « repos », c'est entre 2 et 5h d'entraînements dans la semaine. Et je suis moins regardant sur le régime alimentaire.

Comment expliquer votre capacité physique hors-norme ?

Je ne me l'explique pas moi-même. La performance c'est la tête. Le mental est donc mon point fort. Lors de mon prochain défi, j'aurai un suivi médical très poussé : je vais être soumis à des batteries de tests médicaux. On en saura peut-être plus sur la résistance de mon corps.

Et quels sont vos prochains défis ?

Ce sera sous forme de « télé-réalité ». Pour essayer d'intéresser le public, on va tenter de réaliser 200 Ironman en statique en affrontant pour chacun un athlète différent le tout entre 150 et 200 jours.



Pascal Pich - 60 ans
Ultra-triathlète : 37 ans de pratique
Habite à Savignargues



PALMARÈS

- 5 x champion du monde de deca, triple et double ironman (1 IRONMAN = 3.8 km natation / 180 km vélo / 42.195 km course)
- 1 x champion d'Europe (double Ironman par équipe).
- 20 records du Monde.

Devise : *Même si tu as tout perdu, souviens toi qu'il reste l'honneur à sauver.*

L'idée serait de faire 2 Ironman tous les 3 jours avec 8 heures de récupération entre chacun. Le fait de le réaliser sur un même site permettra de sécuriser et de faciliter les recherches médicales de ce défi.

Si vous deviez nous parler de votre performance la plus marquante ?

Mon premier titre de champion du monde en 2000 : un déca IronMan (38 km natation / 1800 km vélo / 423 km course) à Monterrey au Mexique. Une course de « malade » parce que pendant 6 jours, le second me talonnait à moins d'une heure. Alors je dormais très peu : 2h chaque jour environ. Et je divaguais et voyais des dragons dans les arbres.

Quel est l'endroit ou l'infrastructure où vous aimez vous entraîner en Piémont Cévenol ?

A vélo ou pour la course à pied, je pratique sur tout le territoire avec des parcours singuliers : des paysages magnifiques et un terrain de jeu varié avec du dénivelé. Jusqu'à présent, je n'ai pas eu encore l'occasion de venir nager au centre aquatique à Quissac. Mais je suis persuadé que ce sera pour 2024.



Un record « NO LIMIT ». En 2022-2023 : il réalise en France 117 ironman en statique en 365 jours (444,6 Km de natation dans un spa à contre-courant, 21 060 Km à vélo sur home-trainer à pignon fixe et 4 936,8 Km de course à pied sur un tapis roulant). Une performance généreuse qui a permis de récolter des dons au profit d'associations caritatives.

PIÉMONT CÉVENOL

Terre de champions



Lou-Anne Pouzancré Hoyer - 20 ans
Discipline : Athlétisme 400m
7 ans de pratique
Habite à Sardan
S'entraîne avec : Entente nimoise athlétisme et à Albuquerque, USA



PALMARÈS

Championne d'Europe sur 4x400 en 2023
Devise : *Chaque pas vers le succès doit être accompagné du plaisir de l'effort et de la découverte.*



Erin Spasic - 16 ans
Judo : 12 ans de pratique
Habite à Quissac
S'entraîne avec : Judo club quissacois, S'entraîne aussi au Pôle Espoir judo de Montpellier.



PALMARÈS

Vice championne Occitanie cadet 1^{re} division en 2024.

Devise : *Ce n'est pas le nombre de fois que l'on tombe qui compte mais le nombre de fois que l'on se relève.*



Cyprien Gleyze - 15 ans
Discipline : Karting 7 ans de pratique
Habite à Cassagnoles
S'entraîne avec : ASK Cévenole sur le circuit du Pôle mécanique



PALMARÈS

Course de promotion IAME Series France en 2024

Devise : *Nous gagnons et nous perdons ensemble. Je pense que ça s'applique vraiment à moi et ma famille.*



Éloïse Odin - 17 ans
Basket : 13 ans de pratique
Habite à Sauve
S'entraîne avec : USO Mondeville



PALMARÈS

Championne de France U18 et N2 2023

Devise : *La limite, c'est le ciel.*

...ET DE NOUVEAUX TALENTS !



Sacha Sternon - 17 ans
Discipline : Athlétisme
9 ans de pratique
Habite à Marvejols les Gardon
S'entraîne avec : Alès Agglomération Terre d'Athlétisme des Cévennes (AATAC)

PALMARÈS

Finaliste champion de France de cross 2024



Léo Hauss Vicari - 10 ans
Discipline : Football et footsalle
6 ans de pratique
Habite à Vic-le-Fesq
S'entraîne avec : Paris Saint-Germain Academy & Montpellier Herault Sport Club

SÉLECTION

CUP France PSG ACADEMY France 2024

Devise : *Le jeu avant l'enjeu.*



Loïc Legros - 19 ans
Boogie Woogie : 12 ans de pratique
Habite à Cardet
S'entraîne avec : Destination Rock'n Danses

PALMARÈS

Champion de France cadet 1^{re} division

Devise : *S'amuser avant tout.*



Gustavo Rampon - 17 ans
Discipline : Hockey sur roller
10 ans de pratique
Habite à Lédignan
S'entraîne avec : Air le Grand Lemps et le KroKo Roller de Nîmes

PALMARÈS

Champion de France en U20 et champion d'Europe en U17 en 2023



INTERVIEWS à découvrir sur notre site internet de mai à juillet 2024 !

Cette liste est non exhaustive. Il existe de nombreux autres champions en Piémont Cévenol.

N'hésitez pas à écrire à communication@piemont-cevenol.fr pour faire connaître un sportif de talent !

PRATIQUER LE SPORT QUE VOUS AIMEZ !
Trouver en un clic une association ou une infrastructure sportive en Piémont Cévenol.

EN SAVOIR +

SCANNEZ LA PAGE SPORTS EN PIÉMONT CÉVENOL



EN SAVOIR



SCANNEZ LA CARTE
DU COMPOSTAGE



L'ENVIRONNEMENT

À VOS COMPOSTEURS !



© ADRIASSTOCKS

Le tri à la source des biodéchets devient obligatoire en France. Plus exactement, depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier de la loi Anti-gaspillage, les collectivités doivent proposer aux citoyens des solutions pour réduire et trier les biodéchets (déchets verts du jardin ou déchets de cuisine). Ils doivent faire l'objet d'une collecte séparée pour être valorisés.

L'enjeu est de taille : chaque français produit en moyenne 360 kg de déchets par an en France, soit près d'1/3 des déchets ménagers jetés dans la poubelle noire. Traiter ces déchets représentent un coût important pour notre économie et notre environnement : il faut les transporter, les trier, les recycler, les incinérer, les stocker...

Réduire, trier et composter

Les habitants sont encouragés à adopter de nouvelles méthodes en faisant appel à des solutions et équipements adaptés disponibles auprès des services de la Communauté de Communes. Parmi elles : le compostage. Une façon simple, ludique et économique de réduire ses déchets.

Jouez « solo »

Installer un composteur dans son jardin est une bonne alternative pour réduire sa quantité de déchets. Il permet non seulement de valoriser les déchets issus de la cuisine mais également de valoriser une partie des déchets du jardin. Le compost obtenu vous fournit un engrais naturel 100% gratuit et vous permet de réduire

les nuisances olfactives dans votre poubelle d'ordures ménagères.

Jouez « collectif »



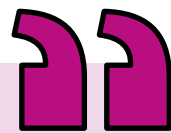
© CCPC

Pour ceux qui ne disposent pas d'extérieur, une vingtaine d'aires de compostage collectif ont fleuri un peu partout sur le territoire. Il suffit d'apporter ses déchets de cuisine, les déposer dans le bac de remplissage, recouvrir ensuite les déchets de matière sèche mise à disposition sur site. Les agents municipaux supervisent régulièrement le fonctionnement du site en mélangeant les apports. Une fois le processus achevé, les habitants peuvent bénéficier du compost généré.

Alors, n'hésitez plus : tous au compost ! C'est un acte facile, écologique et responsable.

Les 5 bonnes raisons de composter

- Produire soi-même un engrais naturel et gratuit ;
- Enrichir le sol en matière organique ;
- Protéger la planète ;
- Réduire d'1/3 la quantité de déchets dans la poubelle noire ;
- Participer à la baisse des coûts de collecte et de traitement des déchets.



© Audrey Lamure

Lionel Jean,
Vice-président
délégué à la gestion
durable des déchets

Le compostage est un outil majeur de la maîtrise du poids de nos déchets qui contribue à la réduction des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères.



ÉQUIPEZ-VOUS !



© CCPC

Composteur individuel en plastique recyclé à monter soi-même rapidement

PETIT PRIX : 15€
IDÉAL POUR 1 FOYER
DE 4 PERSONNES

La Communauté de communes et le SYMTOMA proposent des composteurs individuels à un tarif préférentiel.

OÙ L'ACHETER ?

- Vous habitez Lédignan et alentours (Aigremont, Canaules et Argentières, Cardet, Cassagnoles, Maruéjols lès Gardon, Saint-Bénézet, Savignargues).
RDV au Centre Technique Intercommunal à Sauve (Zone d'activités)
Commande et retrait du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h
- Vous habitez Quissac, Sauve, Saint-Hippolyte-du-Fort et alentours
RDV au SYMTOMA à Saint-Hippolyte-du-Fort (Cour des Casernes)
Commande et retrait sur rendez-vous au 04 66 77 98 29.



INFOS PRATIQUES

Communauté de communes du Piémont Cévenol – 13 bis, rue du Dr. Rocheblave 30260 Quissac
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – 04 66 93 06 12 / contact@piemont-cevenol.fr

LA FAMILLE

Crèches et micro-crèches

Accueil de 0 à 6 ans dans 4 crèches et 2 micro-crèches.

petiteenfance@piemont-cevenol.fr
07 88 37 06 15

- Quissac « La Foire aux Mômes »
09 61 26 27 60
creche-quissac@piemont-cevenol.fr
- Durfort « La Mistounaille »
04 66 77 58 34
creche-durfort@piemont-cevenol.fr
- Saint-Hippolyte-du-Fort « Lou Soureillou »
04 66 53 81 24
creche-sthippo@piemont-cevenol.fr
- Lédignan « Lous Pequelets »
04 66 83 45 25
creche-ledignan@piemont-cevenol.fr
- Sauve « Les Petits Dragons »
06 45 85 00 26 – 04 66 80 25 89
microcreche-sauve@piemont-cevenol.fr
- Vic-Le-Fesq « Les petits Vic'Kings »
04 66 88 46 85
microcreche-vic@piemont-cevenol.fr

Relais Petite Enfance (RPE) « La FaRAMdole »

Service d'information, de rencontres et d'échanges gratuit à destination des parents, des assistantes maternelles et des gardes à domicile.

04 66 93 49 09
rpe@piemont-cevenol.fr

Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

« La Petite Envolée ». Espace ludique pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans
07 88 37 06 15 et 04 66 35 02 90
petiteenfance@piemont-cevenol.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Accueil de 3 à 13 ans mercredi et vacances scolaires. 06 71 54 41 69
enfance-jeunesse@piemont-cevenol.fr
alsh@piemont-cevenol.fr

- Quissac « ALSH Les Frimousses »
de 3 à 6 ans (vacances scolaires)
et 3 à 11 ans (mercredi) - 07 85 86 26 93
- Sauve « ALSH Les Z'Intrépides »
de 6 à 13 ans (vacances scolaires)
et 4 à 11 ans (mercredi) - 06 47 49 98 29
- Saint-Hippolyte-du-Fort « ALSH Les Aventuriers »
de 3 à 13 ans (vacances scolaires)
et 3 à 11 ans (mercredi)
06 45 93 96 01
- Lédignan « ALSH Les P'tites canailles »
de 3 à 13 ans (vacances scolaires)
et 3 à 11 ans (mercredi)
06 08 13 35 42

Projet Social Territorialisé (PST)

Coordination d'actions en faveur de la coéducation et du bien-être des enfants, citoyenneté des moins de 26 ans, animation de la vie sociale et locale et bien-être des habitants.
coordination.pst@piemont-cevenol.fr

AU QUOTIDIEN

Déchets ménagers

Information sur les collectes de déchets ménagers, le tri, l'achat de bacs et composteurs.
04 66 35 99 30
om@piemont-cevenol.fr

Déchèteries

- Déchèterie du Coutach (Liouc)
06 42 89 78 89
decheterie-liouc@piemont-cevenol.fr
- Déchèterie de Saint-Hippolyte-du-Fort
06 84 19 41 18
dechetterie-sthippo@piemont-cevenol.fr
- Déchèterie de Saint-Bénézet
06 76 89 38 17

Assainissement Non Collectif (SPANC)

Conseil et accompagnement des particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.
spanc@piemont-cevenol.fr

Le Piémont Services

Accompagnement recherches d'emploi et démarches administratives.

04 66 93 30 16

piemont-services@piemont-cevenol.fr
Quissac : 19, avenue du 11 novembre
Saint-Hippolyte-du-Fort : 1, rue Basse (1^{er} étage)
Sauve : Mairie, place Sivel

Conseiller numérique

Accompagnement des citoyens, jeunes et moins jeunes dans leurs usages des outils numériques.
07 87 04 92 97
conseiller-numerique@piemont-cevenol.fr

LES LOISIRS

Office de Tourisme Intercommunal

26, rue des Boisseliers Sauve
04 66 77 57 51
tourisme@piemont-cevenol.fr

Médiathèques et réseau de bibliothèques

Accès gratuit. Navette interbibliothèques donnant accès à l'ensemble des ouvrages de tout le réseau (réservation sur le catalogue commun en ligne et mise à disposition dans la bibliothèque de son choix).

04 66 88 03 16

lecture-publique@piemont-cevenol.fr
catalogue : <https://piemontcevenol-pom.c3rb.org/>

Spectacles vivants et cinéma itinérant

Programmation culturelle en Piémont Cévenol
06 30 82 12 22
spectacle-cinema@piemont-cevenol.fr

Sports et équipements sportifs

sports@piemont-cevenol.fr
06 89 07 82 71

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme

urba@piemont-cevenol.fr
04 66 93 06 12

Développement économique

Accompagnement et soutien aux acteurs économiques
06 45 85 48 46
dev-economique@piemont-cevenol.fr

Expression de l'opposition

Les articles L5211-1 et L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ouvrent un droit à l'expression des Conseillers n'appartenant pas à la majorité dans les bulletins sur les réalisations et la gestion du Conseil. Cet espace est susceptible d'être partagé entre différents opposants. L'expression de l'opposition est libre et n'engage que ses auteurs.



SAVE THE DATES

> **20 AVRIL**
Ouverture de la saison culturelle
17h à Saint-Hippolyte-du-Fort

> **23 AVRIL**
RDV des entreprises sur les aides financières
18h30 à Quissac

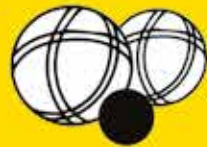
> **14 MAI**
Rencontre sur « La rénovation énergétique et le confort d'été »
18h à Quissac

> **18 MAI**
Portes ouvertes du centre aquatique intercommunal
9h-19h à Quissac



> **25 MAI**
Les centres de loisirs en Fête :
Journée spéciale Olympiades en famille
10h-18h30 à Sauve

> **8 JUIN**
3^e Mondialette de pétanque
à Corconne



★ ★ ★
**JUIN/JUIL/
AOÛT**
Cinéma
sous les étoiles en
Piémont Cévenol



LES INFOS EN UN CLIC SUR
www.piemont-cevenol.fr